

CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE ORDINAIRE DU MARDI 01 SEPTEMBRE 2026
EXTRAIT DES DELIBERATIONS

Nb. de Conseillers en exercice : 53

Au vote de l'affaire :

Nb. de présents : 48
Nb. de représentés : 4
Nb. d'absents : 1

L'an deux mille vingt-six, le premier septembre à 17h10, le Conseil Municipal de Saint-Pierre s'est assemblé en séance ordinaire à l'Hôtel de Ville, sur convocation légale, sous la présidence de Monsieur David LORION, Maire.

AFFAIRE N° 05/234 :

Information au Conseil Municipal sur l'exercice de ses délégations en matière de marchés publics du 16 novembre 2025 au 31 juillet 2026

ETAIENT PRESENTS :

MM. LORION David, LAKERMANCE Michèle, NARIA Olivier, NARINSAMY Nadège, OMARJEE Mohammad, FONTAINE Emilie, DAMOUR Kichena, DERFLA Lisa, RICHARDSON Jackson, AHO NIENNE Sandrine, SELLY Roger, ARAYE Hélène, VALY Nazir, LABENNE Jennifer, TAYLLAMIN Patricia, LAURENCE Dany, KICHENIN Nicole, MAROUDE GOPALLE Valdo, ABLANCOURT Nathalie, LAGARRIGUE Moïse, VAYABOURY Jean Patrick, FIROAGUER Patrick, TAN Willy, NASSIBOU Guilaine, AGATHE Chantal, VIRY Pascaline, GOVINDAMAL Frédéric, JUDITH Laurent, SAILLY Sabine, CALOGINE Ketty, NAYAGOM Ulrich, LAGARRIGUE Béatrice, AKHOONE Roxana, GOVINDASSAMY POULLE Lilian, MALIDI Mariaty, SUMAC Clément, ALBORA Stéphane, TAILAMEE Caroline, PALIOD Samantha, TECHER Fabrice Louis, POTHIN Henri-Claude, BANDAMA ATIAMA Yvonne, SARPEDON Jean François, FONTAINE Gaëlle Michelle, K/BIDI Emeline, SINIEN Neïma Marie Gabrielle, DIJOUX Moze, ANDA SITA Jean Gaël

REPRESENTE (S) :

MM. VIENNE Frédéric (par Monsieur GOVINDASSAMY POULLE Lilian), RIANI Richard (par Monsieur TAN Willy), ADIGADOU Marina (par Monsieur LORION David), PAPI Lionel (par Monsieur ANDA Jean Gaël).

ABSENTS :

MM. LEBON Jean Laurent.

Le Maire constate que le quorum est atteint et que le conseil peut valablement délibérer

Le Conseil Municipal a nommé Madame Hélène ARAYE pour remplir les fonctions de secrétaire.

Le Maire certifie que la liste des délibérations a été affichée le 04 septembre 2026 et la convocation du Conseil Municipal faite le 25 Août 2026.



Le Maire,



David LORION

Accusé de réception en préfecture
074211872016 - 20260901-2026-5-234-DE
Date de télétransmission : 04/09/2026
Date de réception préfecture : 04/09/2026

Affaire n°05/234 : Information au Conseil Municipal sur l'exercice de ses délégations en matière de marchés publics du 16 novembre 2025 au 31 juillet 2026.

Commande Publique - Direction des Ressources

Conformément à l'article L.2122-22-4° du Code Général des Collectivités Territoriales, le Conseil Municipal a donné par délibération n°38/1875 en date du 10 avril 2025 et par délibération n°1/6 du 28 mars 2026, délégation au Maire à l'effet de prendre toute décision concernant la préparation, la passation, la conclusion et la signature, l'exécution et le règlement des marchés et des accords-cadres :

- d'un montant HT inférieur au seuil réglementaire européen, au-delà duquel les procédures formalisées sont requises, s'agissant de fournitures et de services ;
- d'un montant HT inférieur ou égal à 1 000 000,00 € s'agissant des travaux ;
- ainsi que toute décision concernant leurs avenants, lorsque les crédits sont inscrits au budget.

En application de l'article L.2122-23 du code précité, le Conseil Municipal est invité à prendre connaissance de la liste des marchés et avenants signés dans le cadre de la présente délégation, traités par la Direction de la Commande Publique.

Le présent dossier étant transmis à titre d'information, le Conseil n'a pas à délibérer sur ce rapport.

Marchés à Procédure Adaptée de 20 000 € HT (21 700 € TTC) à < 45 000 € HT (48 825 € TTC)			
Objet	Date de signature	Entreprise	Montant
Evaluation pluriannuelle (2025-2027) de la Citée Educative de Bois d'Olivés	29/01/2026	REMY GROUZOLON CONSULTANT	39 873.75 € TTC
Travaux d'espaces verts dans le cadre de la réhabilitation de l'Eglise de Pierrefonds	10/03/2026	LA MARE ESPACES VERTS	39 537.40 € TTC

Marchés de fournitures et services de 90 000 € HT (97 650 € TTC) à < 221 000 € HT (239 785 € TTC) jusqu'au 31 décembre 2025 et jusqu'à < 216 000 € HT (18 360 € TTC) à partir du 1^{er} janvier 2026			
Objet	Date de signature	Entreprise	Montant
Mission de maîtrise d'œuvre pour la restauration du parking couvert R-1 Epicéa	23/02/2026	Groupeement conjoint ARCHITECTE DE L'EPERON (mandataire) / MI DE L'EPERON / GIE DARWIN CONCEPT / AD INGENIERIE SAS (co-traitants)	100 449.30 € TTC
Animation et dynamisation du cœur de Ville – Lot n°03 « décorations de rues »	02/12/2025	FAURE CONCEPT ANIMATION	Accord-cadre à bons de commande sans minimum et avec un maximum de 50 000.00 € HT sur toute la durée du marché (1 an)

Désinsectisation, dératisation, désinfection et autres opérations de salubrité dans les bâtiments communaux	22/12/2025	STOP INSECTES	Partie à prix global et forfaitaire (intervention préventive) : 14 375.57 € TTC annuel Partie à prix unitaires et à bons de commandes sans minimum et avec un maximum annuel de 60 000 € HT (interventions correctives)
Organisation de spectacles pyrotechniques sur le territoire de la Commune de Saint-Pierre 2026-2027	15/06/2026	SARL MAISON BANGUI (BANGUI ARTIFICE)	162 077.30 € TTC (tranche ferme + tranche optionnelle - offre de base + prestation supplémentaire éventuelle)

Marchés de travaux de 90 000 € HT (97 650 € TTC) à < 1 000 000 € HT (1 085 000 € TTC)			
Objet	Date de signature	Entreprise	Montant
GRAND BOIS – Travaux de viabilisation des parcelles communales – Opération MISSOURA			
Lot 1 : VRD – Espaces verts	11/05/2026	SARL LAMOLY	214 155.13 € TTC
Lot 2 : Eclairage public	11/05/2026	REEL	11 284.00 € TTC

Avenants Pour des marchés de 45 000 € HT (48 825 € TTC) à < 90 000 € HT (97 650 € TTC)					
Marché	Entreprise	Numéro et objet de l'avenant	Date de signature	Montant de l'avenant / Incidence sur les délais	Fondement légal
Marché de prestations similaires : Mission de maîtrise d'œuvre dans le cadre de la réhabilitation de l'Eglise Saint-Augustin	Groupeement PIHOUEE et Associés / SOLUTION INGENIERIE / ISOFLU	Avenant n°3 : Modification de l'annexe à l'acte d'engagement relative à la répartition des paiements des missions par co-traitants	24/03/2026	Aucune incidence financière. Aucune incidence sur les délais	Articles L.2194-1 5° et R.2194-7 du Code de la Commande Publique <i>(modifications qui ne sont pas substantielles)</i>
Création d'un street workout au parc urbain de la Ravine Blanche / Lot n°1 : VRD / GROS ŒUVRE	SOLTECH	Avenant n°1 : Prescription de travaux supplémentaires rendus nécessaires en cours d'exécution	24/03/2026	+ 3 136.80 € HT. Prolongation du délai d'exécution de 2 jours.	Articles L.2194-1 6° et R.2194-8 du Code de la Commande Publique <i>(modifications de faible montant)</i>

Avenants Pour des marchés de 45 000 € HT (48 825 € TTC) à < 90 000 € HT (97 650 € TTC)					
Marché	Entreprise	Numéro et objet de l'avenant	Date de signature	Montant de l'avenant / Incidence sur les délais	Fondement légal
Mission de maîtrise d'œuvre partielle pour la réalisation d'un local de stockage et d'un sanitaire sur la parcelle du contrat de Ville de Terre-Sainte (2 ^{ème} procédure)	Groupement PIHOUEE et associés (PIA) / PLANNIFEA / SODEXI INGENIERIE TECHNIQUE	Avenant n°1 : - indemnisation du titulaire afin de prendre en compte les contraintes d'un nouveau phasage - modification de la répartition de la rémunération par co-traitants	11/05/2026	+ 9 808.15 € HT Délais d'exécution des missions ACT et DOE sont doublés	Articles L.2194-1 5° et R.2194-7 du Code de la Commande Publique <i>(modifications qui ne sont pas substantielles)</i>
Assistance à maîtrise d'ouvrage pour le suivi des prestations du volet TIC du nouveau centre administratif	AUSTRAL NET	Avenant n°1 : Modification de l'article 3.2 de l'AE « délai d'exécution » et de l'article 3.3 du CCTP « suivi des travaux pour la GTC »	26/06/2026	Aucune incidence financière. Délai d'exécution n'excédant pas la GPA des travaux du nouveau centre administratif	Article L.2194-1 5° Article R.2194-7 du Code de la Commande Publique <i>(modifications qui ne sont pas substantielles)</i>

Avenants Pour des marchés de travaux de 90 000 € HT (97 650 € TTC) à < 1 000 000 € HT (1 085 000 € TTC)					
Objet	Entreprise	Numéro et objet de l'avenant	Date de signature	Montant de l'avenant / Incidence sur les délais	Fondement légal du code de la commande publique (CCP)
Réhabilitation de l'Eglise Saint-Augustin / Lot n°1 : Travaux préparatoires / démolition / gros œuvre / charpente – couverture	PG STUCTURE	Avenant n°1 : Prescription de travaux supplémentaires rendus nécessaires en cours d'exécution	13/01/2026	81 424.94 € HT OS n°3 : 1 mois supplémentaire Travaux de toiture : 1 mois supplémentaire	Articles L.2194-1 6° et R.2194-8 à 9 du CCP <i>(modifications de faible montant)</i>
Création d'un local primeur à la Ravine des Cabris / Lot n°1 : VRD / gros œuvre / second œuvre	BATINOV.RE	Avenant n°1 : Fixation du volume réel des travaux réalisés sur attachements et prise en compte de l'incidence financière associée	17/02/2026	- 1 575.00 € HT	Articles L.2194-1 6° et R.2194-8 du Code de la Commande Publique <i>(modifications de faible montant)</i>

Avenants Pour des marchés de travaux de 90 000 € HT (97 650 € TTC) à < 1 000 000 € HT (1 085 000 € TTC)					
<i>Objet</i>	<i>Entreprise</i>	<i>Numéro et objet de l'avenant</i>	<i>Date de signature</i>	<i>Montant de l'avenant / Incidence sur les délais</i>	<i>Fondement légal du code de la commande publique (CCP)</i>
Travaux de mise en accessibilité du case de Pierrefonds / Lot n° 1 : bâtiment	BATINOV.RE	Avenant n°1 : Prise en compte de travaux supplémentaires ou modificatifs	19/06/2026	+ 2 940.43 € HT Délai d'exécution des travaux prolongé de 2 semaines	Articles L.2194-1 6° et R.2194-8 du Code de la Commande Publique (modifications de faible montant)
Travaux de mise en accessibilité du case de Pierrefonds / Lot n° 2 : VRD	BATIMENT RENOVATION SUD BRS	Avenant n°1 : Prise en compte de travaux supplémentaires ou modificatifs	19/06/2026	+ 1 300.00 € HT Délai d'exécution des travaux prolongé d'une semaine	Articles L.2194-1 6° et R.2194-8 du Code de la Commande Publique (modifications de faible montant)

Sur proposition du Maire, le Conseil Municipal PREND ACTE des marchés et des avenants signés dans le cadre de ses délégations entre le 16 novembre 2025 et le 31 juillet 2026 et dont le détail figure plus haut.

P/EXTRAIT CONFORME,
LE MAIRE



David LORION